

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

MINISTÈRE DU LOGEMENT
ET DE L'HABITAT DURABLE

Secrétariat général

Arrêté du 25 juillet 2016 portant désignation d'emplois éligibles à la nouvelle bonification indiciaire au sein de l'Agence nationale du contrôle du logement social

NOR : LHAK1620399A

(Texte non paru au *Journal officiel*)

La ministre du logement et de l'habitat durable,

Vu l'arrêté du 12 juillet 2010 modifié fixant la répartition de l'enveloppe d'emplois et de points de nouvelle bonification indiciaire dans les services centraux et assimilés du ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer, en charge des technologies vertes et des négociations sur le climat, au titre des 6^e et 7^e tranches de la mise en œuvre du protocole Durafour;

Vu l'avis du comité technique spécial de l'Agence nationale du contrôle du logement social en date du 29 septembre 2015,

Arrête :

Article 1^{er}

La liste des emplois éligibles à la nouvelle bonification indiciaire, au titre des 6^e et 7^e tranches de la mise en œuvre du protocole Durafour, au sein de l'Agence nationale du contrôle du logement social, est fixée à effet du 1^{er} janvier 2015, conformément à l'annexe au présent arrêté.

Article 2

L'arrêté du 6 mai 2014 portant désignation d'emplois éligibles à la nouvelle bonification indiciaire au sein de la mission interministérielle d'inspection du logement social du ministère du logement et de l'égalité des territoires est abrogé.

Article 3

Le secrétaire général est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère du logement et de l'habitat durable.

Fait le 25 juillet 2016.

Pour la ministre et par délégation :
L'adjoint à la directrice des ressources humaines,
É. LE GUERN

ANNEXE

ANNEXE À L' ARRÊTÉ DU 25 JUILLET 2016

Liste des emplois éligibles à la nouvelle bonification indiciaire, au titre des 6^e et 7^e tranches de la mise en œuvre du protocole Durafour, au sein de l'Agence nationale du contrôle du logement social, à effet au 1^{er} janvier 2015

CATÉGORIE	NOMBRE d'emplois attribués	NOMBRE de points attribués par emploi	DÉSIGNATION DE L'EMPLOI	DÉLÉGATION
A	1	25	Directeur adjoint qualité méthodes et suites	Délégation qualité méthodes et suites
A	1	25	Chef du département « gestion des suites »	Délégation qualité méthodes et suites
A	7	25	Inspecteur-auditeur, spécialité technique et administrative	Paris
A	5	25	Inspecteur-auditeur, spécialité comptable et financière	Paris
A	2	25	Inspecteur-auditeur, spécialité technique et administrative	Lille
A	2	25	Inspecteur-auditeur, spécialité comptable et financière	Lille
A	1	25	Inspecteur-auditeur, spécialité technique et administrative	Lyon
A	4	25	Inspecteur-auditeur, spécialité comptable et financière	Lyon
A	1	25	Inspecteur-auditeur, spécialité technique et administrative	Marseille
A	1	25	Inspecteur-auditeur, spécialité comptable et financière	Marseille
A	4	25	Inspecteur-auditeur, spécialité comptable et financière	Nancy
A	3	25	Inspecteur-auditeur, spécialité technique et administrative	Nancy
A	4	25	Inspecteur-auditeur, spécialité comptable et financière	Nantes
A	4	25	Inspecteur-auditeur, spécialité technique et administrative	Toulouse
A	3	25	Inspecteur-auditeur, spécialité comptable et financière	Toulouse
soit un total de 43 emplois et 1075 points.				